



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

Bordeaux, le 25 septembre 2023

Réf :
Lettre 6 23-24 NL

Jean-Marie CANIARD
Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique
Régional
Éducation musicale et chant choral

Affaire suivie par :
Jean-Marie CANIARD
IA-IPR d'éducation musicale

à

Tél : 05 57 57 38 19
Mél : jean-marie.caniard@ac-bordeaux.fr

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Éducation
musicale et chant choral

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2023 – Éducation musicale et chant choral

Chères et chers collègues,

Par courriel du 10 juillet dernier, je vous souhaitais de reposantes vacances estivales ; j'espère qu'il en a bien été ainsi, pour vous-mêmes et vos proches.

En préambule à cette lettre de rentrée disciplinaire, je tiens à partager avec vous la tristesse avec laquelle nous avons appris durant cette dernière année scolaire le décès de plusieurs professeurs de notre discipline dans l'académie, qu'ils soient à la retraite ou encore en exercice. De différentes façons, de manière collective et individuelle, nous avons pris soin de témoigner de notre soutien à leurs familles et nous pensons donc bien à eux et à leurs proches encore aujourd'hui.

Transformations de l'École, politique académique et projets en établissement

La rentrée scolaire 2023 voit se poursuivre les transformations majeures de l'École avec une priorité confortée pour la transmission des savoirs fondamentaux et l'égalité des chances, dans un espace protecteur, de confiance et d'émancipation pour les élèves, et de reconnaissance des personnels.

Madame la Rectrice précise que « l'académie va poursuivre son encouragement et son soutien aux écoles et aux établissements qui, dans le cadre de concertations de terrain qui associent localement toute la communauté éducative et les partenaires de l'École, se lancent dans des projets pédagogiques innovants au service de l'élévation du niveau de tous les élèves, de leur bien-être et de leur réussite. ».

C'est tout le sens du projet académique 2021-2025 : <https://www.ac-bordeaux.fr/projet-academique-2021-2025>

Dans le cadre de ce cap académique de la politique éducative, je sais la contribution significative qui est la vôtre à la mise en œuvre en établissement de dispositifs tels que « Devoirs faits », « Notre école, faisons-la ensemble » ou bien encore le « Remplacement de courte durée ». Je vous engage vivement à la rendre pérenne et à la développer.

Car en effet, l'épanouissement personnel de chaque élève et la réussite scolaire de tous passent aussi par la contribution singulière des enseignements de l'éducation musicale et du chant choral, permettant aux élèves de grandir collectivement au diapason des valeurs citoyennes et du développement de l'esprit critique, au bénéfice de la réduction des inégalités et de la lutte contre toutes les formes de harcèlement et de discrimination.

Remerciements : implication individuelle et engagement collectif

Il me revient la satisfaction de pouvoir souligner une nouvelle fois l'investissement qui a été la vôtre auprès des élèves et des familles tout au long de l'année scolaire passée. Que chacune et chacun se trouvent ici chaleureusement remerciés d'avoir contribué à créer l'évènement lors de prestations musicales données avec vos élèves au printemps dernier, dans le cadre de la rentrée en musique 2023 et à l'occasion de l'interprétation vocale des hymnes nationaux (« Mêlée des chœurs ») des équipes de rugby se rencontrant lors de matchs pour la coupe du monde 2023 à Bordeaux.

Des remerciements particuliers sont légitimement adressés aux enseignants parmi vous chargés d'assurer une mission d'inspection, de formation, d'animation pédagogique, de tutorat, de coordination chorale, de membre de jury d'examen et de concours, nationaux ou académiques. Je sais leur investissement et leur dévouement au bénéfice du collectif qu'est une communauté scolaire, au sein de notre discipline et en dehors.

C'est un grand honneur pour moi de :

- Saluer les bons et loyaux services des professeurs qui font valoir leurs droits à la retraite en 2023, non sans les remercier vivement de leur investissement et de leur générosité auprès des élèves, de notre discipline et du système éducatif, en leur souhaitant une bonne continuation, avec beaucoup de projets personnels et artistiques à partager encore
- Féliciter les collègues de notre discipline qui se sont présentés à des examens ou concours externes et internes de recrutement de professeurs (CAPES, agrégation)
- Souhaiter la bienvenue aux enseignants nouvellement nommés dans l'académie de Bordeaux à compter de cette rentrée

Cette année scolaire-ci, parmi ses quelques 400 enseignants (public et privé sous contrat), titulaires et non-titulaires, notre discipline dans l'académie de Bordeaux compte :

- 6 professeurs stagiaires (enseignement public)
- 1 professeur stagiaire (enseignement privé)
- 3 professeurs agrégés stagiaires
- 4 professeurs contractuels alternant

Enseignement de l'Éducation musicale au collège et du chant choral

Dans ma lettre de rentrée 2019 (en ligne sur notre site disciplinaire derrière le lien : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/musique/wp-content/uploads/sites/32/2019/09/Lettre-4-19-20.pdf>), vous retrouverez les références indispensables afin de guider votre mise en œuvre de l'enseignement obligatoire d'éducation musicale et de l'enseignement facultatif de chant choral : programmes d'enseignement, ressources d'accompagnement, etc.

Enseignement facultatif du chant choral en collège et chœur en lycée : chanter pour bien grandir et réussir

Les rencontres chorales départementales 2023-2024

La Fédération académique *Chante-Aquitaine* et les associations départementales de développement des pratiques vocales sont les opératrices culturelles qui organisent ces rencontres départementales de chorales.

Structurés en réseau, des professeurs-relais se tiennent à la disposition de tous les enseignants et de tous les établissements. Ils interviendront lors des journées de formation à l'enseignement du chant choral qui se tiendront (sur invitation de ma part et sous autorisation des chefs d'établissement) selon le calendrier suivant :

- **Dordogne (Association APEM 24) :**
 - o *Collèges en Chœur 2.4* : mercredi 27 septembre 2023, au Clg Des Trois Vallées à VERGT
 - o Professeure-relais : Gaëlle RÉVIDAT (Gaelle.Bony@ac-bordeaux.fr)
- **Gironde (Association Chante-école) :**
 - o Mercredi 18 octobre 2023 au Clg Jacques Ellul à BORDEAUX
 - o Professeur-relais : Florent BAFFOIGNE (florent.baffoigne@ac-bordeaux.fr)
- **Landes (Association APEME 40) :**
 - o *Chorale départementale des Landes* : mercredi 27 septembre 2023, au Clg Jean Rostand à TARTAS
 - o Professeure-relais : Séverine POLESSELLO (Severine.Morie@ac-bordeaux.fr)
- **Lot Et Garonne (Association Voix-si voix-la) :**

- *Chœur en scène* : mercredi 20 septembre 2023, soit au Lycée Bernard Palissy à AGEN, soit au Clg Val De Garonne à MARMANDE, soit au Clg Stendhal à AIGUILLON, soit au Clg Anatole France à VILLENEUVE SUR LOT
- Professeure-relais : Myriam RULLIER (myriam.rullier@ac-bordeaux.fr)
- **Pyrénées Atlantiques (Association Musiques en milieu scolaire – Pyrénées-Atlantiques)** :
 - *Jazz'in collège* : mercredi 4 octobre 2023, à la Cité scolaire Gaston Fébus à ORTHEZ
 - Professeur-relais : Lionel BERGEZ (lionel.bergez@ac-bordeaux.fr)

Un projet Opéra en Dordogne

Créé en 2021, le Labopéra Périgord-Dordogne est un projet animé par la volonté d'ouvrir à tous les portes du spectacle lyrique. Au cœur du concept : l'opéra coopératif. Le Labopéra Périgord-Dordogne fait partie du réseau national de la Fabrique Opéra qui initie et accompagne de nouveaux projets d'opéras coopératifs en France. Durant les deux années scolaires passées, des écoliers, collégiens et lycéens ont participé aux représentations de *Carmen* (Georges Bizet) et de *La Traviata* de Giuseppe Verdi qui ont été données au Palio à Boulazac. Cette année, c'est l'œuvre de Leonard Bernstein *West Side Story* qui a été choisie par le Labopéra. Les représentations seront à nouveau données au Palio à Boulazac :

- Concert dédié aux scolaires le vendredi 5 avril 2024 à 20h00
- Séances tout public les samedi 6 avril 2024 à 20h00 et dimanche 7 avril 2024 à 16h00

Pour tous renseignements utiles, vous pouvez joindre notre collègue M. Philippe LEMOINE (philippe.lemoine@ac-bordeaux.fr), auteur d'un dossier pédagogique (padlet) concernant l'œuvre, ressource qui sera tout prochainement mise à votre disposition (transmission par mes soins du lien d'accès).

La Fédération nationale des chorales scolaires : du projet à l'action !

La Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS) est la tête de réseau des fédérations académiques de chant choral dont se sont dotées presque toutes les académies du territoire national, au bénéfice d'une coordination cohérente des différentes associations de développement des pratiques vocales et chorales dans les départements.

Le nouveau projet associatif 2022 • Objectif 2027 a pour but d'ouvrir les bénéfices du chant choral à davantage d'élèves, notamment ceux du premier degré, en densifiant le réseau des acteurs du chant choral et en valorisant leurs actions.

La Fédération Nationale des Chorales Scolaires est une association qui promeut les rencontres, actions, échanges et l'expertise autour de la pratique chorale. Elle permet, par le dialogue entre ses membres et la coopération avec les partenaires français et étrangers, de contribuer à la formation, la professionnalisation des professeurs d'éducation musicale, mais également d'œuvrer à la diffusion, la création et la rencontre avec des compositeurs, la recherche et l'étude des pratiques, la connaissance mutuelle des acteurs et la visibilité sociale et scolaire du chant choral.

Au printemps 2022 s'est tenue pour la première fois la **Pépinière des compositeurs**, impulsée en partenariat avec l'Académie musicale de Villecroze. Compositrices et compositeurs de renom se sont réunis en binômes de composition avec des professeures et professeurs d'ÉMCC. Leur mise en musique de textes littéraires du répertoire donnera la possibilité aux professeurs de créer avec leurs élèves les chansons ainsi composées désormais à la disposition des enseignants.

Accès au padlet de la pépinière des compositeurs : https://padlet.com/mathias_charton76190/fncs-po-zik-21t4s9m4xtira7f

Dans le cadre de son nouveau projet associatif, la FNCS poursuit la mise au point d'un **projet digital de grande envergure** qui devrait être prochainement déployé, en appui des actions gérées par les associations et aussi avec des ressources (billetterie, partitions, etc.). Dans cette attente, les projets passés restent disponibles sur le site <https://www.fncs.fr/>.

Mobilisée sur d'ambitieux projets pluriannuels, la FNCS instruit dès à présent :

- La création du Chœur d'Adolescents de l'Éducation nationale à l'automne 2023
- La tenue d'un Festival national des arts à l'école programmé en mars/avril 2025

Chœur d'Adolescents de l'Éducation nationale (CAÉN)

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre la FNCS, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, l'Académie musicale de Villecroze et la Maîtrise de Radio France. Le Chœur d'Adolescents de l'Éducation nationale est composé d'une cinquantaine de chanteurs âgés de 11 à 15 ans inscrits au sein de l'enseignement facultatif de chant choral proposé dans des collèges du territoire national. Le chœur devrait mobiliser chaque année des chanteurs différents.

Cette première session 2023 donnera lieu à la création d'une œuvre de Lise Borel (*Mon cher Gustave*, 2023) commémorant le centenaire de la mort de Gustave Eiffel, commandée par l'Académie musicale de Villecroze. Les élèves choristes auront par ailleurs l'occasion d'interpréter des extraits de l'œuvre sur la Tour Eiffel lors de leur semaine de résidence. Le concert aura lieu à la Maison de la Radio et de la musique le 7 novembre 2023, et le CAEN sera dirigé par Sofi Jeannin, directrice musicale de la Maîtrise de Radio France.

Le Festival national des arts à l'école

Dans le cadre de ce festival qui se tiendra au Futuroscope à Poitiers en mars avril 2025, le chant choral et les pratiques d'orchestre auront toute leur place dans ce grand rassemblement d'élèves venant de toute la France.

Le séminaire annuel de la FNCS

Cette année scolaire-ci, le séminaire annuel de la FNCS aura lieu dans l'académie de Créteil, du 27 au 29 mars 2024. Comme chaque année, d'originales formations animées par des personnalités musicales reconnues seront proposées à des professeurs de la discipline enseignant en collège et en lycée, mais aussi à des enseignants du premier degré, dont des conseillers pédagogiques en éducation musicale.

Enseignements de la musique au lycée et baccalauréat

Depuis septembre 2019 la nouvelle architecture du lycée induit de profonds changements. En seconde, l'enseignement optionnel de musique unique s'inscrit en pleine continuité de l'enseignement musical au collège. Il s'adresse à tous les élèves désireux de poursuivre une pratique artistique et découvrir davantage le monde sonore qui les entoure. N'hésitez pas à encourager vos élèves à poursuivre la musique au lycée et à construire des moments de liaison collège-lycée avec les professeurs en charge de cet enseignement !

Baccalauréat général 2024

Enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

Au BOEN du 30-09-2022, est parue une note de service modificative (resserrement) du programme de spécialité musique 2023-2024 (Bac série générale) de celle précédemment publiée (le 10-6-2022).

Cette note de service modificative abroge et remplace la note de service du 10 juin 2022 fixant le programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024.

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, un programme national est publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale. Il est renouvelable pour partie chaque année. Il est enrichi de l'écoute et de l'étude de nombreuses autres pièces, le choix de certaines d'entre elles tirant parti des programmations prévues dans les structures de diffusion de l'environnement proche. Allié aux compétences pratiques développées tout au long du cycle terminal, cet ensemble permet aux candidats de satisfaire les différents attendus de l'épreuve.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le programme national est le suivant :

- **Jean-Philippe Rameau/Clément Cogitore** : *Les Indes galantes*, 4^e entrée « Les sauvages », Production de l'opéra de Paris, octobre 2019
Les extraits pouvant être le support de l'épreuve terminale de spécialité sont les suivants : de la scène 6 « Bannissons les tristes alarmes ! » à la fin de l'entrée.
- **Robert Schumann, Carnaval**
Les extraits pouvant être le support de l'épreuve terminale de spécialité sont les suivants : « Prélude », « Pierrot », « Eusebius », « Florestan », « ASCH-SCHA (Lettres Dansantes) », « Chopin », « Marche des Davidsbündler contre les Philistins »
- **« Musique électronique » : Jazzrausch Bigband**, album *Dancing Wittgenstein*, 2018
Les extraits pouvant être le support de l'épreuve terminale de spécialité sont les suivants : « Dancing Wittgenstein », « I Want To Be A Banana », « Subzero », « I Want To Be A Banana (Slatec Remix) »
- **Jeff Mills, Orchestre national d'Île-de-France**, *Light From The Outside World*, concert enregistré à la Salle Pleyel le 23 septembre 2012.
Les extraits pouvant être le support de l'épreuve terminale de spécialité sont les suivants : « The Man who Wanted Stars », « The Bells », « Amazon », « Sonic Destroyer ».

Programme complémentaire national pour l'enseignement optionnel de musique en classes de première et terminale pour l'année scolaire 2023-2024

Note de service du 10-6-2022 ([NOR : MENE2216114N](#))

Plan académique de formation (PAF) 2023-2024

En vue de votre éventuelle pré-inscription aux stages disciplinaires listés ci-dessous dans le cadre du PAF 2023-2024, je m'adresserai à vous via la liste de diffusion disciplinaire académique, en vous transmettant le lien de pré-inscription pour chacun desdits stages, au fur et à mesure de leur programmation dans l'année scolaire.

Stage « Musique au lycée » de Région académique Nouvelle Aquitaine, avec les académies de Toulouse et Montpellier (*public désigné*)

Prévu à l'attention des professeurs enseignant la musique dans les lycées des académies de Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Poitiers et Limoges, ce stage se tiendra au Lycée de la Cité scolaire d'Arsonval à Brive la Gaillarde. Organisé par l'académie de Limoges, ce stage sera programmé en janvier ou février 2024.

Stage de Région académique « La voix du chanteur à l'enseignant »

La prochaine session de cette formation sera organisée par notre académie et sera programmée dans l'académie de Bordeaux en début d'année scolaire 2024-2025.

Autres stages prévus au PAF 2023-2024

- Compétences techniques du professeur d'ÉMCC
 - o Accompagnement du chant au clavier/guitare
 - o Direction de chœur : gestes et répertoires
- Construire et évaluer des compétences en ÉMCC
 - o Guider la pratique vocale des élèves en autonomie
 - o La création sonore : gestes et démarches
 - o Pratiques orchestrales : cadres et pédagogies
- Ludifications, collaborations et coopérations
 - o Ludification pédagogique/Systèmes d'îlots
 - o Travail collaboratif/Coopération en ÉMCC

Dispositifs d'accompagnement à la préparation des épreuves des concours internes

Agrégation interne de musique/CAER

La dynamique disciplinaire engagée au regard des dispositifs d'accompagnement à la préparation des épreuves des concours internes se poursuit ; les professeurs formateurs interviendront à nouveau cette année :

- CAPES interne/CAER d'Éducation musicale et chant choral :
 - o M. Jean BOURDONCLE
- Agrégation interne/CAER de musique :
 - o M. Philippe LEMOINE (Epreuve « Culture musicale et artistique »)
 - o M. Jean-Claude BOUDET (Epreuve « Arrangement »)
 - o M. Benjamin MICHEL (Epreuve « Commentaire »)

Pour rappel :

- Programme 2024 de l'agrégation interne de musique-CAER / Epreuve de Culture musicale et artistique (CMA) :
https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agreg_interne/50/4/p2024_agreg_int_musique_1430504.pdf
- Les programmes des agrégations de musique de la session 2024 ont été publiés sur le site DevenirEnseignant à l'adresse :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid160731/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2024.html>

Éducation artistique et culturelle (ÉAC)

L'éducation artistique et culturelle a pour objectif que **tous les élèves bénéficient d'actions artistiques, culturelles et scientifiques de qualité**. Elle poursuit avant tout un objectif qualitatif, construire un parcours d'éducation artistique et culturelle cohérent et fertile, mais aussi quantitatif, concerner tous les élèves.

En accompagnement de l'enseignement d'éducation musicale, les ateliers de pratique (chorales, concerts, orchestres, création), les partenariats et les rencontres d'artistes permettent à l'élève de construire son parcours musical. Individuelles ou collectives, ces actions favorisent le développement d'une vision du monde tout en permettant à chaque élève de s'épanouir.

1. **L'application ADAGE** (Application Dédiée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) est accessible à toutes les communautés éducatives des écoles, collèges et lycées par Intranet, via le

portail ARENA. Elle est destinée à favoriser l'atteinte de l'objectif fixé par le gouvernement de 100% d'élèves touchés par au moins une action d'éducation artistique et culturelle par an : [ADAGE | Académie de Bordeaux \(ac-bordeaux.fr\)](#)

Vous pouvez aussi obtenir de nombreuses informations via le site de la DAAC : [Education artistique et culturelle \(EAC\) | Académie de Bordeaux \(ac-bordeaux.fr\)](#)

2. Chaque mois, nous éditons une « **Daac'tualité** », lettre d'information de nos activités. Voici le lien pour les informations qui concernent la musique : <https://www.ac-bordeaux.fr/daac-tualites-lettre-d-information-ndeg17-129780#MUSIQUE>

3. **La part collective du pass Culture est étendue aux élèves de 6^e et de 5^e.** Pour la part collective : chaque établissement scolaire reçoit une dotation virtuelle calculée à partir du nombre d'élèves par niveau et valable pour la durée de l'année scolaire. Après répartition, chaque chef d'établissement dispose d'une enveloppe fictive consommable auprès des offreurs culturels référencés dans l'application pass Culture et accessibles via l'application ADAGE déclinée désormais dans toutes les académies.

4. En ce qui concerne **la formation**, comme l'an passé, le protocole d'inscription se déroulera au fil de l'eau. Les chefs d'établissement devront organiser le remplacement des enseignants.

Pour les candidatures individuelles, vous pouvez d'ores et déjà vous abonner via SOFIA aux formations qui vous intéressent et vous serez informé ensuite de leurs mises en œuvre :

[Le parcours Opéra \[60820\]](#)

[Le parcours Opéra \[60820\]](#)

[A la découverte des arts de la scène : IDDAC \[60738\]](#)

[RDV avec les scènes de musiques actuelles \[60559\]](#)

[Le Chœur Académique :](#)

De nouveau, un stage de 30 à 50 personnes volontaires dans chaque département sera mis en œuvre. Il donnera lieu à une journée de formation académique, et débouchera sur un concert : le chœur académique (jusqu'à 150 choristes) se produira en première partie d'un concert Chante Aquitaine en co-production avec l'ONB qui aura lieu à l'Auditorium de Bordeaux le samedi 1^{er} juin (deuxième partie : « Petit prince » de Coralie Fayolle pour des élèves de cycle 3). La direction et les formations seront assurées par Alexis Duffaure. Nous chanterons des extraits du *Prince Igor* de Borodine.

5. Vous retrouverez les noms des **professeurs relais musique** auprès de la DAAC dans l'organigramme de la DAAC disponible en ligne à l'adresse : [Les personnes-ressources dans l'académie | Académie de Bordeaux \(ac-bordeaux.fr\)](#)

Monsieur Eric Boismé, conseiller académique pour les arts et la culture, en charge de la musique auprès de la DAAC, est à votre disposition pour tout renseignement concernant l'ensemble de ces actions. Tel : 05.57.57.35.90 / 06.85.82.86.06 - courriel : eric.boismé@ac-bordeaux.fr

Créativité et éducation musicale : responsabiliser et donner confiance aux élèves

La capacité à être créatif apparaît comme une compétence essentielle du XXI^e siècle que nos élèves doivent construire, afin de relever les défis de demain qui tous appellent à des solutions originales.

Au collège comme au lycée, les programmes d'enseignement déclinent les compétences « Réaliser des projets d'interprétation ou de création » mais aussi « Explorer, imaginer, créer et produire », dans le cadre de pratiques musicales collectives qui développent la confiance en soi et qui responsabilisent.

« La confiance en soi se conquiert vraiment dans la relation avec les autres et dans la relation au monde. » (Charles PÉPIN)

Dans tous les cas, il s'agit bien d'élaborer une stratégie pour faire et pour créer, ce que permettent les pédagogies dites « actives ».

La pédagogie de projet à l'œuvre en éducation musicale et chant choral induit travail de groupe et travail en groupe, travail en équipe et travail d'équipe. Dès lors, il convient de discerner collaborer et coopérer.

Ressource à consulter : intervention en février 2021 de Sylvain CONNAC, enseignant chercheur en sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier 2 :

<https://www.youtube.com/watch?v=e-tlMaJWaG4>

Innovation pédagogique

Votre contribution au développement du travail en équipes d'établissement, notamment au sein de projet relevant du dispositif « Notre école, faisons-la ensemble » (NEFLE) est précieuse. L'innovation pédagogique constitue en effet une force afin de nourrir des initiatives de contenus d'enseignement et d'actions de liaison école/collège, collège/lycée, mais aussi lycée/enseignement supérieur, répondant aux besoins des élèves.

Travaux académiques mutualisés (TraAM)

Toujours au diapason de la dynamique de recherche/innovation qui nourrit notre réflexion disciplinaire, l'éducation musicale dans l'académie de Bordeaux contribue régulièrement aux « TraAM », initiative nationale que pilote en académie la Délégation académique au numérique éducatif (DANÉ).

Le thème sur lequel ont porté nos travaux durant l'année scolaire passée est : « Intelligence artificielle et éducation musicale : de l'automatisation à la création. Quels enjeux pédagogiques pour le cours d'éducation musicale ? ».

Ressources très intéressantes, le fruit des investigations d'un groupe de professeurs coordonné par M. Rémi MASSÉ demeure à votre disposition sur notre site disciplinaire :

<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/musique/usages-du-numerique/traam/>

Accompagnement pédagogique des professeurs et développement professionnel

Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)

Pour rappel, le « Document de référence de l'entretien » est une « Aide à la préparation du rendez-vous de carrière ». Je vous encourage à l'utiliser, son contenu constituant une base précieuse d'échange en entretien.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/21/0/2017_document_aide_carriere_enseignants_V2_804210.pdf

Vous avez toute liberté d'utiliser ou non ce « Document de référence de l'entretien » et, le cas échéant, de me l'adresser en amont de ma venue en rendez-vous de carrière dans l'établissement – ce qui me permet d'en prendre connaissance de manière précise – ou bien le jour de ma visite.

Professeures d'Éducation musicale et chant choral chargées de mission d'inspection (CMI) :

- Madame Lydie AMAT BOUGRIER (Lydie.Amat@ac-bordeaux.fr)
- Madame Laurence GOICOCHEA (Laurence.Goicoechea@ac-bordeaux.fr)

Professeurs d'Éducation musicale et chant choral chargés de mission auprès de la Délégation académique au numérique éducatif (DANE) et de l'IA-IPR de la discipline :

- Monsieur Audric CHASSAINT (audric.chassaint@ac-bordeaux.fr) : interlocuteur académique pour le numérique (IAN), Monsieur Rémi MASSÉ lui passant le relais cette année
- Monsieur Arnaud DARRIGRAND (Arnaud.Darrigrand@ac-bordeaux.fr) : webmestre du site disciplinaire

Je saisis l'occasion de souligner la compétence, l'investissement et la générosité avec lesquels Monsieur Rémi MASSÉ a porté la mission de IAN qui lui était confiée depuis la rentrée 2017 et de saluer l'engagement de Monsieur Audric CHASSAINT dans cette mission pour laquelle je lui accorde à son tour toute ma confiance.

L'éducation musicale en ligne – Portail national Éduscol et site disciplinaire académique

De précieuses ressources que je vous engage à consulter régulièrement sont à votre disposition en ligne : textes officiels, documents didactiques et pédagogiques, calendrier des rencontres de chorales, etc. :

- Le portail national Éducation musicale sur Éduscol
 - o <https://eduscol.education.fr/2335/education-musicale>
- Les pages disciplinaires du site de l'Académie, à l'adresse :
 - o <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/musique/>

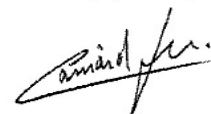
L'éducation au sensible que portent les pratiques musicales collectives créent du bien-être et de la confiance en eux auprès de nos élèves, apports qui – aujourd'hui encore plus qu'hier – leur sont des plus précieux.

A nouveau en 2023-2024, je sais pouvoir toujours compter sur votre engagement au quotidien auprès des élèves et sur votre implication dans de nombreux projets pédagogiques et réalisations chorales de qualité.

Me tenant à votre écoute, je demeure notamment joignable par le biais de mon adresse électronique de messagerie professionnelle : jean-marie.caniard@ac-bordeaux.fr

Je vous renouvelle mes encouragements et mon soutien pour votre action à mener en cette nouvelle année scolaire que je vous souhaite la plus sereine, fructueuse et épanouissante possible.

L'Inspecteur d'Académie-
Inspecteur Pédagogique Régional



Jean-Marie CANIARD